

Coénove célèbre 10 ans d'engagement pour la transition énergétique et le succès de la mention « Gaz Vert » lors du salon Interclima 2024

Paris, le 2 octobre 2024 – À l'occasion du salon Interclima 2024, l'association Coénove célèbre une décennie d'engagement pour la neutralité carbone dans le bâtiment. Cet événement marquant coïncide également avec les deux ans du lancement de la mention « Gaz Vert », une initiative innovante portée par Coénove qui a connu un succès retentissant.

Coénove : 10 ans au service d'un mix énergétique pluriel et équilibré

Créée en 2014, Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'énergie dans le bâtiment, de l'amont à l'aval, autour d'une vision commune : celle de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique à travers un mix énergétique diversifié intégrant pleinement toutes les énergies renouvelables, avec une attention particulière pour les gaz verts. Vecteur énergétique décarboné, stockable, renouvelable et local, les gaz verts représentent un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone dans les bâtiments tout en garantissant le pouvoir d'achat des Français et la sécurité d'approvisionnement du pays.

Au fil des années, l'association a su s'imposer comme un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics, les entreprises et les consommateurs.

Deux ans de la mention «Gaz Vert » : un succès grandissant

En 2022, Coénove lançait la mention « Gaz Vert », une initiative visant à promouvoir le gaz renouvelable à travers une étiquette « Compatible Gaz Vert » que fabricants, installateurs et professionnels de la maintenance sont encouragés à apposer sur les appareils gaz afin de rassurer et informer les consommateurs. C'est aussi une appellation « Acteur engagé Gaz Vert » qui se décline en autant de métiers que d'acteurs convaincus souhaitant marquer leur soutien au développement du biométhane : « promoteurs engagés gaz vert », « constructeurs », « installateurs », ... Depuis fin 2023, cet engouement s'est également élargi aux « villes et territoires engagés gaz vert » et même aux « événements engagés gaz vert » !

Quelques chiffres clés :

- **Engagement des fabricants** : Des membres fondateurs industriels de Coénove (Atlantic, Ariston, Bosch - elm.leblanc, De Dietrich, Frisquet, Saunier Duval et Viessmann) ont activement participé à la promotion du biogaz et, depuis, 5 autres fabricants (Domusa Teknik, Hoval, Ubbink, Weishaupt et Wolf) les ont rejoints. Tous ont intégré les outils de communication (catalogues, sites internet, réseaux sociaux) pour informer leurs clients sur les atouts des gaz verts.
- **Rôle des organisations professionnelles** : Les organisations SYNASAV, UMGCCP-FFB et CAPEB ont signé la charte d'engagement de Coénove. Leurs techniciens, lors de chaque intervention (installation, maintenance, réparation), informent les clients sur le gaz vert et les rassurent sur la compatibilité des équipements. Plus de 400 000 autocollants ont été commandés.

- **Réseau des installateurs PG** : En septembre 2024, près de 2 300 installateurs PG étaient engagés dans la démarche de la mention « Gaz Vert », avec une croissance de 200 nouveaux professionnels mentionnés chaque mois. L'ensemble des 15 000 installateurs a été informé via un kit de présentation et invité à participer à un webinaire de formation.
- **Distributeurs de gaz mobilisés** : Les opérateurs GRDF et Gaz et Territoires sont des acteurs majeurs du déploiement de la mention « Gaz Vert », aux côtés d'autres partenaires de la filière tels que L'Émotion Gaz (cheministes) et COEDIS (distributeur de matériel).
- **Appel à projet « Territoires Engagés gaz vert »** : 31 Territoires sont lauréats de l'appel à projet lancé par GRDF, et aujourd'hui ce sont déjà plus de 120 communes qui affichent la communication autour du gaz vert sur des panneaux d'entrée de ville, témoignant de leur engagement territorial.
- **Succès auprès des promoteurs** : Plusieurs promoteurs, en collaboration avec GRDF, s'impliquent également dans la promotion de la mention en intégrant le gaz vert dans leurs parcours clients (brochures, réseaux sociaux, formations, visites de sites, newsletters).
- **Les bailleurs sociaux s'engagent** : L'Union sociale pour l'habitat, membre de Coénove, a lancé un appel à projets « Logement Social engagé gaz vert » pour développer des initiatives locales exemplaires comme la valorisation des déchets grâce à la méthanisation, permettant la constitution de véritables boucles locales d'énergie.
- **Nouveaux acteurs** : les organismes de contrôle Qualigaz Evonia, Dekra et Copraudit ont rejoint la démarche en cette rentrée 2024 et colleront également des étiquettes lors de leurs audits.

La mention « Gaz Vert » répond à une demande forte du marché pour faire connaître les solutions énergétiques décarbonées et compétitives et laisser le choix du meilleur vecteur énergétique pour les consommateurs.

Jean-Charles Colas-Roy, Président de Coénove : « Les gaz verts disposent d'atouts indéniables dans le paysage énergétique français, notamment pour décarboner le secteur du bâtiment. Face aux défis énergétiques qui se profilent, il est crucial que le nouveau Gouvernement prenne en compte l'importance d'un mix énergétique pluriel et diversifié. La capacité de stockage et la flexibilité offertes par les gaz renouvelables constituent une solution incontournable pour éviter les black-out et atteindre nos objectifs de neutralité carbone. Les 10 ans de Coénove et les 2 ans de la mention « Gaz Vert » nous donnent l'occasion de saluer le travail de l'ensemble de la filière des gaz renouvelables dans le secteur du bâtiment, de la production des gaz verts jusqu'aux innovations permettant d'améliorer la performance des équipements (chaudières THPE, hybridation des systèmes,...). Poursuivons la mobilisation ! »

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la sobriété et la complémentarité des énergies ainsi que du rôle des gaz verts dans la stratégie énergétique de la France afin de préserver la souveraineté énergétique du pays, la sécurité d'approvisionnement et le pouvoir d'achat des Français.

L'association se mobilise pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour en savoir plus : www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47

marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83

christelle@aplusconseils.com